



MAIRIE DE SAINT-YBARS

Le mini Trait d'Union Éparchois

AU LAC ET AU VILLAGE, QUATRE JOURS DE FOLIE...



Spectacles jeunesse offerts par la mairie le 19 juillet
Devant le lac

11h30 : Terrien (Théâtre marionnette, 5 ans et +)
14h00 : Pas de peau (Masques et marionnette, 8 ans et +)
17h00 : Cravache" (Théâtre documentaire, 10 ans et +)
À la fête du village
15h30 : Gisèle (Théâtre de rue, 8 ans et +)

FESTIVAL TERRE DE COULEURS

Les 18 juillet dès 18h
et 19 juillet dès 18h30

FÊTE LOCALE

Du 19 au 21 juillet,
ambiance et musique,
repas et douceur
de vivre partagés
dont notre
cassoulet
du lundi...

SAINT-YBARS EN FÊTE 19 AU 21 JUILLET

Samedi	14h00	Concours de pétanque en doublette ouvert à tous 200 € + mise
19 Juillet	19h00	Repas avec Foodtrucks
	22h00	DJ PODIUM IBIZA NIGHT
Dimanche	8h30	Marche au profit de la maladie Alzheimer
20 Juillet	19h30	ENTRECÔTE-FRITES Paiement à l'inscription Tarif : Adultes 20 € / Enfants : 10 € (6-12 ans) Renseig : 06 82 02 88 74/06 08 08 44 17 - Amenez vos couverts
	22h00	DJ PODIUM IBIZA NIGHT
	22h30	FEU D'ARTIFICE
Lundi	10h30	Messe, dépôt de gerbe au Monument aux morts
21 Juillet	19h	Apéritif Concert avec ALDO FELICIANO
	21h00	GRANDE MOUNJETADO animée par LOS COMPANEROS Paiement à l'inscription Tarif : Adultes 18 € / Enfants : 9 € (6-12 ans) Renseig : 06 82 02 88 74/06 08 08 44 17 - Amenez vos couverts
	22h00	Bal avec ALDO FELICIANO

QU'EST CE QUI SE PASSE CET ÉTÉ ?

À L'AUTHENTIQUE, LES VENDREDIS S'EMBRASENT



Avec la participation de la Commission Culture de la mairie de Saint-Ybars, l'association Vitalité Éparchoise a le plaisir de vous proposer deux séances de **cinéma en plein air** à 21h30 sous la halle aux grains, avec buvette et gourmandises (emmenez vos sièges pour plus de confort...)

Le 20 août, la séance sera précédée d'un **spectacle de danse aérienne** et d'une **auberge espagnole** partagés sous la halle de la mairie.



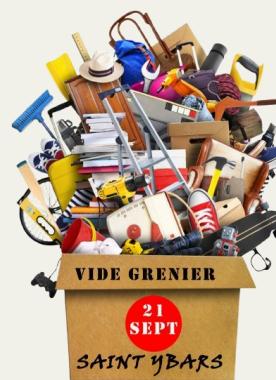
30 juillet
Les petites victoires



20 août
Donne moi des ailes

VITALITÉ ÉPARCHOISE

Vide grenier le 21 septembre au cœur du village avec la participation de Monsieur Henri Esquirol qui vous fera découvrir Saint-Ybars



LES MOTS DU MAIRE...

La fin de l'année scolaire pour nos petits écoliers marque le début des vacances d'été. Elle s'accompagne des traditionnelles festivités auxquelles la population est chaleureusement invitée. Nous espérons vous rencontrer nombreux lors de la fête locale qui va avoir lieu les 19, 20 et 21 juillet. Comme d'habitude, trois jours de festivités avec un programme varié pour tous les âges et tous les goûts.

Fait nouveau cette année, ces festivités coïncident avec l'organisation du festival terre de couleurs qui aura lieu les 18 et 19 juillet sur le site de la base de loisirs. Autant dire que le centre bourg et les extérieurs du village vont connaître une certaine effervescence. SAINT-YBARS va être la capitale de la culture durant ces quatre journées du vendredi au lundi.

L'état de nos routes communales est une préoccupation partagée que vous exprimez régulièrement à juste titre. Malheureusement, les finances communales et les priorités choisies ne nous ont pas permis jusqu'à présent d'entreprendre un programme de travaux important. L'endettement de la commune étant maintenant maîtrisé et les travaux à l'école terminés, nous allons enfin pouvoir consacrer des sommes importantes à un programme avec des priorités établies. Ce programme va débuter dès cette année puisque dans le budget primitif 2025, une enveloppe de 150 000 € a été votée.

J'appelle donc à un peu de patience ceux qui se sentent aujourd'hui oubliés et surtout j'appelle à la prudence et au respect de la limitation de vitesse sur les voies nouvellement refaites.

Autre sujet également qui a fait l'objet de nombreux débats souvent houleux, durant deux années, avec la Communauté de Communes Arize/Lèze concerne le chemin de Fantilhou. Ce différent créé par la Communauté de Communes concernant sa politique en matière de voirie privée a été un élément déclencheur sur ma décision de démissionner de mon poste de vice-président de cette collectivité. Ce chemin privé qui dessert une activité économique et touristique importante ainsi que cinq habitations n'était plus adapté à supporter un trafic important, notamment les services de secours, les jours de grandes manifestations ainsi que quotidiennement compte tenu du nombre d'adhérents. Monsieur le Préfet de l'Ariège a mis en demeure la commune, moyennant une aide financière importante, de prendre en charge ce chemin. La commune prend donc en charge ce chemin, réalise les travaux de remise en état et en délègue l'entretien à la Communauté de Communes Arize/Lèze. Cette opération qui n'a aucune incidence financière pour la commune, compte tenu de l'aide importante de l'Etat et la participation des résidents et du Haras de Fantilhou, permet d'améliorer considérablement la sécurité de cette activité. Merci à tous les acteurs qui ont permis de réaliser ce projet.

La saison estivale a déjà démarré et nous constatons que d'année en année la fréquentation de la base de loisirs augmente considérablement. Cette année encore cette tendance n'échappe pas à la règle. C'est franchement une réussite et les investissements importants réalisés par la commune portent leurs fruits. Malheureusement, de nombreux actes de vandalismes et d'incivilités viennent un peu ternir le paysage. Ce phénomène touche également le centre bourg et, par mesure de prévention, nous avons été amenés à fermer les toilettes de la halle de la Mairie toutes les nuits. C'est regrettable d'en arriver là et une nouvelle fois une minorité d'individus indisciplinés va priver une majorité de gens bien de l'usage d'un bien public.

Concernant la mise en place des caméras de vidéos surveillance Place d'AFN et Parking de la salle des fêtes, le dossier a reçu un avis favorable de la commission départementale de la Préfecture de l'Ariège. L'installation devrait avoir lieu dans le courant du mois de juillet.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances bien méritées.

Communiqué

Du 19 au 21 juillet 2025, notre commune va vivre trois jours de festivité. À cette occasion, dans le cadre du plan Vigipirate, des mesures exceptionnelles de sécurité vont être prises concernant la circulation des véhicules.

À compter du samedi 19 juillet à 18h00 jusqu'au mardi 22 juillet à 08h00, tous les accès à la fête seront strictement interdits à tous les véhicules suivant les mesures suivantes :

- Mise en place de blocs en béton sur le chemin des Tourelles et de camions interdisant l'accès à la place d'AFN.
- Mise en place de véhicules rue Mage d'en Bas, rue du Milieu et rue des Escoussières interdisant l'accès à la place Éparchoise de 18h00 à 08h00 du matin. L'accès sera ouvert en journée afin de permettre l'accès aux commerces.

Je m'excuse pour la gêne occasionnée par ces mesures et je vous demande de prendre toutes vos dispositions.

Je sais que vous êtes nombreuses et nombreux à trouver ces mesures sévères et contraignantes, mais malheureusement nous savons que ça n'arrive pas que chez les autres. La sécurité de tous n'a pas de prix.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes 2025,

Comptant sur votre compréhension,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mon profond dévouement.

Le Maire, Francis BOY

QUOI DE NEUF DANS LE VILLAGE ?

UNE MUSICIENNE CONFIRMÉE À SAINT-YBARS !

Le mot de
Florence Maugard :

Juliette, âgée de 23 ans, a démarré la musique au berceau et intégré le conservatoire de Toulouse dès le Ce1 en "horaires aménagés PIANO". Elle a poursuivi son ascension en intégrant la "MAÎTRISE du conservatoire" en 6ème avec le double cursus, Piano - Chant. Son parcours est stoppé par le Covid qui la contraint à arrêter le piano durant un an. Elle se surpassé et retente le concours d'entrée au conservatoire l'année suivante et avec succès. Tout en effectuant une licence de musicologie à l'université Jean Jaurès de Toulouse, elle a repris son parcours déjà remarquable, en visant l'excellence jusqu'à réussir tous ses objectifs. Juliette est admise à la HEM, Haute École de Musique de Genève, au Pôle supérieur d'Aix en Provence, au Pôle supérieur de Boulogne Billancourt.

Elle retient la HEM de Genève, communauté artistique et pédagogique de réputation internationale, où elle étudiera au moins 3 ans.

On lui souhaite une belle route musicale en Suisse dans ce projet incroyable !

Le budget à prévoir est conséquent. Votre participation est précieuse et contribuera à la réussite de ce projet ambitieux. Je tiens à adresser mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont déjà aidé Juliette.

[Si vous souhaitez aider Juliette, vous pouvez me contacter au 06 86 82 87 79](#)

Juliette Amri Maugard et Florence Maugard, sa maman

Coach vocal, Voix du chanteur, Voix de l'orateur Musicothérapeute Piano

Tél: 06 86 82 87 79

<https://www.artdebienparler.fr>

florence.maugard@wanadoo.fr



UNE JEUNE ÉPARCHOISE VIENT DE S'INSTALLER ET VOUS PROPOSE SES SERVICES !

C Multi travaux

Peintures intérieures & extérieures
Revêtements murs & sols
Travaux divers
Joints placebo



« C Multi Travaux est à votre service pour tous vos projets de peinture, revêtements de murs & sols, petits travaux et joints placebo. Professionalisme, qualité et finitions soignées au rendez-vous.

Devis gratuits – Travail soigné – Réactivité garantie ! »

Contactez-moi !

 collynepeinture@gmail.com

 06 69 22 99 28



Devis gratuits

LE CLUB DES AINÉS TIRE SA RÉVÉRENCE



Le club du 3^e âge de Saint-Ybars a cessé de fonctionner, faute de nouvelles recrues. En 2024 ; dix huit membres restaient présents, alors que les années 90 comptaient une centaine d'adhérents. Que soient remerciés les nombreux bénévoles qui ont fait vivre cette association durant quarante-cinq années.

Au mois de mai dernier, un virement de quatre mille trois cent quatre vingt douze euros et treize centimes a été fait à la mairie de Saint-Ybars en retour des subventions versées et la clôture des comptes demandée à la Banque Postale.

En souhaitant que ce ne soit qu'un Au revoir

Babeth, Evelyne et Ludovic

BOULANGERIE

Avec la discréction qu'on leur connaît bien, ils ont demandé avec insistance que la fermeture de la boulangerie ne fasse pas l'objet de communication particulière.

Alors, c'est avec discréction que nous allons leur dire toute notre émotion, leur rappeler toute notre amitié, leur exprimer le sentiment de perte immense pour le village, en un mot leur dire :

MERCI

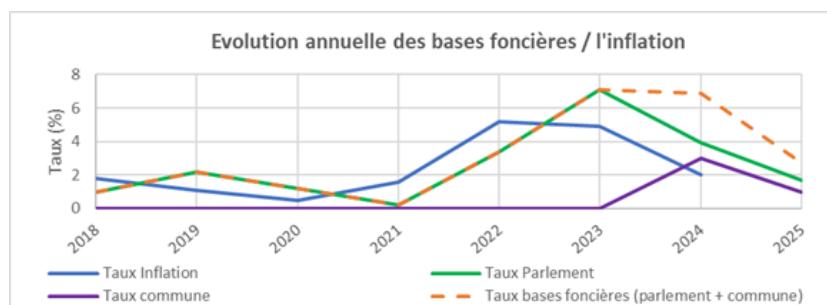
LES COMMISSIONS : LE POINT SUR LES FINANCES

Les impôts locaux pour 2025

Sauf contexte local particulier, l'évolution des impôts locaux suit l'inflation pour permettre aux collectivités de conserver leur capacité d'investissement et mener à bien leurs projets. Ainsi le calcul des impôts locaux se fait en multipliant la base d'imposition cadastrale x le taux voté par le parlement (prise en compte de l'inflation de l'année précédente et des perspectives envisagées) x taux voté par la collectivité.

Base d'imposition de la valeur locative (base fixe établie par les centres des impôts)	X	Revalorisation annuelle de la valeur locative (votée par le Parlement dans le cadre de la Loi de finances)	X	Taux d'imposition (voté par les collectivités locales)
---	---	---	---	---

Le graphe ci-dessous présente l'évolution annuelle de l'inflation et des taux de revalorisation des impôts locaux (taxes foncières et taxe d'habitation) votés par le parlement et la collectivité.



Comme le montre ce graphe, pendant de nombreuses années, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter son taux pour ne pas aggraver la pression fiscale existante. En 2024, la mairie a dû se résoudre à augmenter son taux de 3 % pour boucler le budget. Cette année, elle a décidé de poursuivre ce rattrapage avec une augmentation de 1 % supplémentaire. Cette revalorisation de 1% permettra d'augmenter les recettes pour l'ensemble des 3 taxes de 2 977 €.

La revalorisation globale des impôts locaux s'établit ainsi à 2,7 % pour l'année 2025. Dans ce budget, les taux des taxes foncières locales s'établissent ainsi :

Taxe foncière sur le bâti : = 34,31 %

Taxe foncière sur le non bâti : 87,88 %

Taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires : 18,61 %

Le budget prévisionnel 2025

Le budget primitif a été voté par le conseil municipal de Saint-Ybars le 12 avril 2025 et s'établit à 1,3 millions d'euros.

	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	795 340 €	795 340 €
Investissement	526 298 €	526 298 €
Total	1 321 638 €	1 321 638 €

Les principaux investissements prévus pour cette année portent sur :

- les travaux d'amélioration des locaux du CLAE. Le bâtiment est ancien (25 ans) et doit être rénové. Les travaux prévus concernent la climatisation, la pose de stores, la mise aux normes des WC et la peinture.
- Les travaux de voirie communale. Pour cette année, les principaux chemins concernés sont le chemin Rey, le chemin de Mestre-Pey, le chemin de Roques et le chemin de Fantilhou.

Une précision sur le chemin de Fantilhou, ce chemin privé est en cours d'acquisition par la commune et va être transféré à la communauté de commune Arize-Lèze qui en assurera l'entretien.

Les travaux de remise en état ne pouvaient pas être réalisés directement par celle-ci pour des raisons réglementaires, c'est donc la commune qui les a pris en charge financièrement. Cependant, le conseil municipal a toujours été très clair sur ce sujet, ce chemin ne devait rien coûter à la commune. Ainsi, 80 % du montant des travaux fait l'objet de subventions de la part de l'État au titre de l'intérêt économique des activités desservies. Les 20 % restants seront pris en charge par les résidents du hameau de Fantilhou et le centre équestre du Haras de Fantilhou.

Laurent ROUSSEL
Vice-Président de la commission des Finances

LE MINI TRAIT D'UNION EST UNE PUBLICATION DE LA MAIRIE DE SAINT-YBARS

Il a été tiré à 350 exemplaires et distribué gratuitement dans chaque foyer de la commune. Il est également consultable sur le site internet de la mairie : www.saint-ybars.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE